

PLAN LOCAL D'URBANISME

Arrêt du projet d'élaboration du PLU le :

Mise à l'enquête publique le :

Approbation du PLU le :

Fait à Neuvy-sur-Barangeon, le

Le Maire de la commune :

PROCEDURE :

Document

4.1

Echelle 1/5 000

NORD-OUEST

Modifications :

LEGENDE

ZONE URBAINE

- Ua : secteur urbanisé à vocation mixte
- Ue : secteur urbanisé à vocation économique
- Us : secteur urbanisé à vocation sociale, médicale ou médico-sociale

ZONE D'URBANISATION FUTURE

- AUa : secteur à urbaniser à vocation mixte
- AUe : secteur à urbaniser à vocation économique
- AUi : secteur à urbaniser à vocation économique et touristique
- AUs : secteur à urbaniser à vocation médico-sociale

ZONE NATURELLE

- N : zone naturelle et forestière (trame verte et bleue)
- Nh : secteur naturel habité
- Nj : secteur naturel de Jardins
- Ni : secteur naturel à vocation de loisirs

ZONE AGRICOLE

- A : zone agricole
- Ah : secteur agricole habité
- As : secteur agricole inconstructible

 Emplacement réservé

 Protection au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'Urbanisme

 Protection au titre de l'article L.123.1.5.7°bis du Code de l'Urbanisme

N°	OBJET	BENEFICIAIRES	SUPERFICIE
1	Voie à créer	Commune	2 315 m²
2	Voie à créer	Commune	415 m²
3	Voie à créer	Commune	5 075 m²
4	Liaison douce à créer	Commune	239 m²
5	Extension du cimetière	Commune	6 225 m²
6	Liaison douce à créer	Commune	233 m²
7	Aménagement du carrefour	Commune et/ou Conseil Général	3 362 m²
8	Aménagement du carrefour	Commune et/ou Conseil Général	222 m²
9	Liaison douce à créer	Commune	227 m²
10	Liaison douce à créer	Commune	5 264 m²
11	Liaison douce à créer	Commune	8 577 m²
12	Liaison douce à créer	Commune	3 257 m²
13	Équipement public à créer	Commune	2 348 m²
14	Équipement public à créer	Commune	1 553 m²
15	Voie à créer	Commune	2 762 m²
16	Liaison douce à créer	Commune	4 939 m²
17	Liaison douce à créer	Commune	11 114 m²
18	Liaison douce à créer	Commune	2 578 m²
19	Liaison douce à créer	Commune	4 814 m²

